

ELFE
Page 2

Les Séminaires sur le
Dialogue Social
Page 3

La directive sur le
temps de travail
Page 4

Nouveau projet de
CSEE : TRACE
Page 4

Premier séminaire
européen pour les
promoteurs de
Bologne
Page 5

Rapport PISA 2003
Page 6

Processus de Bologne
Page 7

Bureau Exécutif du
CSEE
Page 8

L'année européenne
2005
Page 9

Nouvelles publications
Page 11

Participez à l'Audition "l'Europe a besoin des enseignants" le 17 janvier!



Le 17 janvier aura lieu, à Bruxelles, la première Audition de la Campagne du CSEE "l'Europe a besoin des enseignants" sur la formation des enseignants. Le Commissaire Jan Figel' ainsi que certains des meilleurs experts dans ce domaine, Arlette Delhaxhe d'Eurydice, et Paulo Santiago, de l'OCDE, contribueront à cette audition.

[Consultez le programme](#)

Pour vous inscrire, envoyez un courriel ou un fax au secrétariat du CSEE

Calendrier

17 janvier:
Audition du CSEE :
"l'Europe a besoin des enseignants"

21 - 22 février:
Table Ronde sur la
Formation des
enseignants

6 - 8 mars:
Dialogue social –
Séminaire de
formation sur les
conditions de travail

Mars:
Conférence de
lancement du projet
ROMA

27 avril:
Groupe consultatif du
CSEE sur la qualité
dans l'éducation

28 avril:
Bureau IE / CSEE

6 juin:
Réunion des réseaux
du CSEE

13 juin:
Bureau IE / CSEE

13 - 14 juin:
Comité paneuropéen
de l'IE – Bureau
Exécutif du CSEE

Le Secrétariat du
CSEE sera fermé du
22 décembre 2004
au 3 janvier 2005
inclus.

Le Conseil est divisé sur le temps de travail

Le Conseil Emploi et Politique sociale s'est réuni le 6 décembre afin d'aboutir à un accord politique sur la révision controversée de la directive sur le temps de travail. Il n'a pas approuvé la révision dans son entièreté mais les états membres se sont accordés sur des passages importants relatifs aux « activités de garde » et à la « période de récupération compensatrice ».

[Pour plus d'informations](#)

En cette fin d'année 2004...

Le Secrétariat du CSEE souhaite remercier les organisations membres et leurs représentants pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année 2004. Nous vous remercions également pour votre coopération, votre assistance et votre soutien. Nous vous envoyons nos meilleurs vœux pour l'année à venir et souhaitons que votre travail soit couronné de succès.

Comme par le passé, le secrétariat n'enverra pas de cartes de vœux mais fera un don à Amnesty International.

Martin Rømer
Secrétaire Général

Franc succès pour la Conférence ELFE: l'intégration des TIC dans l'éducation

La première Conférence ELFE (Forum sur l'e-learning dans l'éducation), "Lancement de ELFE", a eu lieu à Bruxelles les 22 et 23 novembre.



Plus de 100 participants des organisations membres du CSEE, des professeurs d'université, des enseignants venus d'Allemagne, du Danemark, de Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni ont contribué, au travers de débats enrichissants, à faire de cette conférence un succès.

Le Secrétaire Général du CSEE, Martin Rømer, a présenté le projet ELFE comme une contribution supplémentaire du CSEE au processus de Lisbonne. Dans le cadre de ce processus, Maruja Gutiérrez-Díaz, Chef de l'Unité Multimédia pour l'éducation, la formation et la culture de la DG Education, a insisté sur l'aspiration de l'UE à compter parmi les systèmes éducatifs les plus évolués et dynamiques au monde.

Hans Laugesen, Coordinateur du projet, a présenté le site web ELFE (www.elfe-eu.net) ainsi que les objectifs du projet. ELFE a pour objectif d'analyser l'utilisation des TIC dans certains des systèmes éducatifs européens, les avantages et les points faibles des TIC d'un point de vue pédagogique pour les étudiants ainsi que leur impact sur le rôle des enseignants. L'objectif final de ELFE est de créer un débat élargi sur la manière dont les organisations syndicales européennes devraient, d'une part, prendre en considération l'impact social de l'utilisation des TIC dans les écoles et, d'autre part, élaborer une politique européenne future en matière d'utilisation des TIC dans les écoles.

Les participants à la Conférence ont eu l'opportunité d'écouter plusieurs experts européens dans ce domaine, qui ont donné leur vision et leur opinion sur différents thèmes liés aux TIC dans l'éducation.

ELFE se poursuivra encore pendant un an. La phase d'échange d'expériences entre les écoles des différents pays débute en janvier 2005. Ensuite viendront le débat politique, les conclusions qui permettront aux enseignants d'avoir une vision plus claire de l'utilisation des TIC dans l'éducation, de leur impact sur le rôle des enseignants, et la contribution du CSEE à la politique européenne sur l'utilisation des TIC dans l'éducation.

Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.elfe-eu.net/>

Les Séminaires sur le Dialogue Social se sont orientés sur le rôle croissant des partenaires au niveau national et européen

Le CSEE a organisé en novembre deux séminaires sur le dialogue social dans lesquels ont été débattus la question du rôle des syndicats dans le processus de Lisbonne ainsi que leur participation dans le dialogue social. A quelques mois seulement de la révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, il est crucial d'exercer une pression sur les gouvernements afin d'inclure les partenaires sociaux dans les stratégies de suivi et les actions au niveau national.

Les systèmes de négociation et le contenu du dialogue social

Lors du séminaire CSEE / ASE¹ "Comment s'engager de manière efficace dans le dialogue social?" organisé en Slovénie les 14-15 novembre, les représentants des syndicats d'enseignants ont décrit les bonnes pratiques ainsi que les points faibles du dialogue social dans les pays d'Europe de l'Ouest. Deux thèmes principaux – le système des négociations et le contenu du dialogue social – ont été débattus dans les groupes de travail qui ont suivi les contributions de Jean-Claude Le Douaron, ASE, et de Martin Rømer.

De même, les pays d'Europe orientale et centrale ont souligné qu'il était important que le CSEE continue à disséminer les informations sur le dialogue social et à faciliter les contacts et échanges de bonnes pratiques entre les syndicats d'enseignants.

Commission européenne: les partenaires sociaux peuvent influencer les futurs rapports nationaux

Lors du séminaire de formation « Dialogue social dans l'éducation », organisé à Bruxelles les 29-30 novembre, Luce Pépin et Anders Hingel, de la Commission européenne, ont souligné que les partenaires sociaux vont avoir l'opportunité d'influencer les rapports nationaux au cours des trois mois à venir.

Dans ses lignes directrices aux états membres, la Commission demande aux gouvernements de rapporter la manière dont ils ont intégré les points de vue des différentes parties prenantes au cours des deux dernières années. Les rapports devraient également fournir des informations sur le suivi national des stratégies et actions, point très important pour les organisations membres du CSEE.

Pour cette raison, le CSEE appelle toutes ses organisations membres à contacter leur gouvernement et ministres afin d'entamer une discussion et d'exercer une influence sur les rapport nationaux avant mars 2005.

[Visitez le site web consacré au séminaire : "Comment s'engager de manière efficace dans le dialogue social?"](#)

¹ Académie syndicale européenne

Le rapport du séminaire de formation “*Dialogue social dans l’éducation*” sera disponible sur le site du CSEE en décembre www.csee-etuce.org

Le Conseil des Ministres des affaires sociales est divisé sur la directive sur le temps de travail

Le Conseil Emploi et Politique sociale s’est réuni le 6 décembre afin d’aboutir à un accord politique sur la révision controversée de la directive sur le temps de travail. Le Conseil s’est divisé sur la clause “opt out”, qui offre la possibilité de contourner la semaine de travail maximum de 48 heures dans des cas individuels, et il n’a pas approuvé la révision dans son entièreté. Néanmoins, les états membres se sont accordés sur des passages importants relatifs aux « activités de garde » et à la « période de récupération compensatrice ».

Les activités de garde ne sont pas considérées comme du travail

Les ministres de l’emploi et des affaires sociales ont également décidé que les activités de garde ne compteront pas comme des heures de travail au même titre que la période de récupération compensatrice qui peut désormais être reportée jusqu’à un maximum de sept jours après les activités de garde. Le CSEE regrette ces accords et estime qu’ils sont en contradiction avec les objectifs fondamentaux de la Directive.

La directive induit un allongement du temps de travail et un travail plus stressant

La directive sur le temps de travail ne tient compte ni de la santé, ni de la sécurité, ni d’une vie de famille équilibrée pour les travailleurs. Le CSEE ne s’oppose pas à une plus grande flexibilité ou à un changement dans les méthodes de travail, mais il ne peut accepter des mesures anti-sociales telles qu’un allongement du temps de travail. Le Parlement européen devrait présenter une recommandation relative à la révision de la directive au début de l’année 2005. Le CSEE va suivre de très près les développements tant au Parlement qu’au Conseil et en informera régulièrement ses organisations membres.

Nouveau projet: Les syndicats s’attendent à un changement en Europe

Un projet à grande échelle baptisé TRACE « Trade Unions Anticipating Change in Europe² » vient d’être lancé pour une durée de deux ans. TRACE est un projet du CSEE et de l’ASE visant à améliorer la capacité des organisations syndicales européennes à réagir aux changements économiques ou industriels. Deux des réseaux du CSEE, « Enseignement supérieur et recherche » et « Conditions de travail » participent à ce projet.

² Les syndicats s’attendent à un changement en Europe

Dans le cadre de ce projet, le CSEE va examiner l'impact des principaux changements dans le domaine de l'éducation en Europe et entamer un débat sur afin d'améliorer la capacité de ses organisations membres à s'adapter et à réagir à ces changements. Un des principaux objectifs du programme TRACE est de développer un travail en réseaux actif entre les responsables des syndicats et les représentants du secteur de l'éducation et de la recherche.

Nouvelles conditions de travail et recrutement

Le Réseau des Conditions de travail du CSEE va étudier l'impact des méthodes de travail du secteur privé, la tendance croissante vers une corrélation entre salaire et performance, ou encore la gestion privée des écoles et établissements d'enseignement supérieur. Le réseau va examiner les conséquences potentielles de la délégation des négociations et du remplacement d'un système de gestion collégiale à des conseils d'administration privés (comme cela a été le cas au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Suède et en Allemagne).

Le réseau va coopérer avec les autorités locales en matière d'éducation, les enseignants et les directeurs d'école ainsi que les représentants des organisations du secteur public afin d'engager un vaste débat sur l'impact des changements sociaux sur les conditions de travail et le recrutement dans le domaine de l'éducation.

Nouvelles tendances dans la structure de l'enseignement supérieur

Le réseau enseignement supérieur et recherche va collecter, analyser et partager des informations sur les nouvelles tendances induites par le processus de Bologne dans la structure de l'enseignement supérieur. De cette manière, le réseau pourra élaborer une vision commune et des politiques syndicales conjointes dans un contexte d'internationalisation croissante de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Travail en réseau, séminaires, études et rapport final

TRACE est un projet global qui implique plusieurs volets : les activités en réseaux, les séminaires transnationaux, les activités face-à-face et un rapport de conclusion, qui visent tous à encourager les organisations syndicales à répondre aux défis posés par un nouveau contexte.

Premier séminaire européen pour les promoteurs de Bologne

Les 18 et 19 novembre 2004, la Commission européenne a organisé la première rencontre des 200 promoteurs de Bologne sélectionnés par leurs autorités nationales pour conseiller leurs collègues dans la mise en oeuvre des réformes du processus de Bologne dans 40 pays européens.

Les équipes nationales de promoteurs de Bologne

Les participants au séminaire étaient des enseignants, des recteurs, des doyens, des responsables des relations internationales ainsi que des représentants étudiants, ayant réussi à introduire les réformes de Bologne dans leurs établissements. Ils vont désormais conseiller leurs collègues, principalement dans leur pays et occasionnellement à l'étranger.

11 établissements ont reçu le label ECTS

Lors du Séminaire, la Commission a décerné les premiers labels de système de transfert des crédits (ECTS) à 11 établissements qui ont appliqué les ECTS dans leurs programmes. Ces établissements recevront des financements afin d'étendre l'utilisation des ECTS à l'apprentissage tout au long de la vie.

[Visualiser la liste des 11 établissements](#)

Le CSEE appelle à un débat plus nuancé sur le rapport PISA 2003

Le rapport PISA³ 2003 « Apprendre pour le monde de demain : premiers résultats de PISA 2003 » était attendu depuis longtemps. Il a été publié dans la soirée du 6 décembre. Le CSEE regrette que tant la presse que les gouvernements nationaux s'intéressent principalement au classement des écoles sans prendre en considération les différences culturelles et nationales telles que les systèmes scolaires, les méthodes pédagogiques et les traditions d'évaluations des résultats.

Des informations précieuses et utiles

Le CSEE se félicite de l'existence du rapport PISA, qu'il considère comme une source d'informations précieuses permettant d'alimenter les débats. Un des points clés de ce rapport est la reconnaissance qu'un système éducatif sera couronné de succès si tous les étudiants peuvent y développer pleinement leurs capacités. Mais le CSEE souhaite nuancer l'approche du rapport PISA. En effet, un classement des écoles sans différenciation ne donne pas une image claire de l'évolution de chaque pays. Le CSEE pense que ce rapport fournit des informations très utiles mais complexes qui doivent être examinées et débattues en profondeur.

Le CSEE a constaté que ce rapport influence considérablement les débats nationaux sur les écoles et les enseignants et constitue un enjeu pour de nombreux partis politiques. Malheureusement, une interprétation étriquée des résultats du rapport pourrait mener à privilégier des actions à court terme, sans aucun bénéfice pour le système éducatif ou les conditions de travail des enseignants, plutôt que des réformes sur le long terme.

³ « *Programme for International Student Assessment* », Programme international d'évaluation des étudiants

Une progression dans les chiffres mais une régression sur le terrain

Il est regrettable que les statistiques présentées dans le rapport ne reflètent pas la situation objective de chaque pays. En effet, un pays peut régresser en chiffres absolus mais progresser en chiffres relatifs. En outre, il est important de prendre conscience du déséquilibre dans le traitement des données transmises à PISA par les différents systèmes scolaires nationaux. Alors que les étudiants du Japon sont formés avec des tests de type PISA, les étudiants scandinaves ne sont pas du tout habitués à ces tests, ce qui génère un déséquilibre entre les critères de comparaison.

Ce rapport est d'une grande influence. Le CSEE va l'examiner en profondeur et il sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe consultatif sur la qualité dans l'éducation.

[Consulter le rapport PISA de l'OCDE: "Learning for Tomorrow's World: First results from PISA 2003"](#) (seulement en anglais)

Processus de Bologne: Où en sommes-nous?

Afin de mettre fin à l'exclusion des personnels académiques et de leurs organisations représentatives, le CSEE et la Structure Pan-européenne ont entrepris un certain nombre de démarches au cours des derniers mois afin que le CSEE soit reconnu et intégré comme observateur au sein du Groupe de suivi du processus de Bologne.

Des courriers ont été adressés successivement à Mme Reding, au Premier Ministre Irlandais et à Mme Maria van der Hoeven, Ministre de l'éducation des Pays-Bas. Le 30 août une délégation du CSEE a rencontré Mme Clemet Ministre de l'Education de Norvège qui organisera la prochaine Conférence Ministérielle d'évaluation du processus en Mai 2005 à Bergen. Cette rencontre a été très positive et encourageante. Mme Clemet a clairement indiqué qu'elle était favorable à l'implication des organisations représentatives des personnels académiques et nous a exprimé son soutien. Lors de ses prochains contacts avec les autres ministres de l'éducation elle s'est engagée à argumenter en faveur de notre participation au Groupe de suivi.

Les affiliés ont été invités à participer à ce travail de plaidoyer et à entreprendre des démarches auprès de leurs autorités nationales responsables de la mise en œuvre du processus afin qu'elles soutiennent nos demandes et qu'elles se prononcent en faveur de l'intégration du CSEE. Afin de soutenir ce travail, du matériel a été adressé aux organisations membres.

Un dossier de candidature officielle a été préparé et adressé au Secrétariat du BFUG pour examen lors d'une réunion au mois de décembre. Nous ne connaissons pas encore les résultats de cette réunion et quelle recommandation le groupe adressera à la Conférence ministérielle de

Bergen, mais nous espérons que cette fois nos efforts seront couronnés de succès.

Par ailleurs afin de renforcer notre engagement et de préparer et élaborer notre contribution en tant qu'organisations nationales et européennes de l'enseignement supérieur, et sur la base des recommandations du Comité permanent européen de l'enseignement supérieur et de la recherche il a été décidé:

- De préparer une évaluation syndicale européenne sur la base d'une étude menée auprès des syndicats nationaux dans les différents pays signataires du processus de Bologne.
- D'organiser une Conférence qui se tiendra à Bruxelles les 11 et 12 février 2005, au cours de laquelle les premiers résultats de l'étude seront présentés ainsi que d'autres documents pertinents.

Les principaux résultats escomptés sont:

- Une amélioration de la compréhension des questions liées au processus de Bologne
- Une présence plus affirmée des organisations de personnels académiques dans le processus de Bologne.
- Une évaluation du niveau d'implication des personnels académiques et de leurs organisations représentatives.
- Une collaboration accrue avec les étudiants et les institutions.
- Une amélioration de l'échange d'information entre les organisations nationales représentant les personnels académiques.

Les résultats de cette Conférence et de l'enquête constitueront notre contribution finale à la Conférence ministérielle de Bergen en mai 2005.

Moments forts de la réunion du Comité paneuropéen / Bureau Exécutif du CSEE

Le Comité paneuropéen / Bureau Exécutif du CSEE s'est réuni à Bruxelles le 6 décembre dernier avec un ordre du jour très chargé.

- Le point a été fait sur la situation actuelle en ce qui concerne la demande du CSEE d'être considéré comme partenaire officiel dans le processus de Bologne. En outre, la proposition du secrétariat de créer un petit groupe de travail chargé d'examiner le processus de Bologne et la formation des enseignants a été approuvée.
- Une présentation exhaustive des projets du CSEE qui bénéficient du soutien de l'Union européenne pour 2005 a été distribuée et peut être consultée sur le site du CSEE.

- Présentation et discussion du document intitulé « Travail en cours au CSEE ». Une attention particulière sera accordée à la proposition de directive sur les services dans l'UE. En effet, la version actuelle porte notamment sur l'éducation ainsi que sur les services sociaux et de santé. Le secrétariat enverra aux organisations membres des informations ainsi qu'une demande d'action urgente.
- Un débat au sujet du « rapport Wim Kok » a eu lieu. En effet, ce rapport détourne l'attention de l'éducation en tant que telle pour se focaliser particulièrement sur les mesures économiques. Le rapport peut être consulté sur le site. Le CSEE a l'intention de se consacrer davantage à l'éducation et la formation professionnelles en 2005. Des évolutions majeures sont attendues. Elles seront présentées à la conférence de Maastricht, rencontre à laquelle le CSEE participera. En outre, le CSEE s'est toujours montré sceptique par rapport au cadre proposé pour les qualifications, qui a entre-temps fait l'objet d'une décision. Le CSEE suivra de près toutes les évolutions dans ce domaine et tentera d'obtenir un soutien financier de l'UE pour organiser des activités sur le thème de l'éducation et la formation professionnelles.
- Le Bureau Exécutif a approuvé la mise sur pied d'un petit groupe de travail composé d'organisations membres des pays d'Europe centrale et orientale. Le travail de ce groupe, qui sera intégré dans les projets mis en œuvre par le CSEE dans le domaine du dialogue social tout au long de 2005, se centrera sur le temps de travail des enseignants.
- Lors de la réunion du Conseil du CSEE à Amsterdam, plusieurs recommandations ont été formulées en ce qui concerne le travail sur les indicateurs dans l'éducation. Il a été décidé de confier la question relative à l'organisation de notre travail futur dans ce contexte au groupe consultatif sur la qualité dans l'éducation.
- Finalement, un calendrier pour les réunions en 2005, ainsi que le budget révisé du CSEE pour la même année, ont été approuvés. Le budget tient compte de l'augmentation limitée des cotisations qui passent de 0.26 € à 0.27 € par membre, augmentation qui avait été approuvée par la dernière Assemblée Générale de Luxembourg.

L'année européenne 2005 : Citoyenneté Démocratique par l'éducation

Les 13 et 14 décembre, se tiendra, à Sofia, la Conférence de lancement de l'année Européenne 2005 de la « Citoyenneté Démocratique par l'éducation ». Les conclusions de cette conférence seront portées ensuite à la connaissance du troisième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernements qui se tiendra à Varsovie les 16 et 17 mai 2005.

L'objectif de cette année 2005 organisée par le Conseil de l'Europe(*) est de montrer que l'éducation, formelle et non formelle, et cela dans une perspective d'éducation tout au long de la vie, doit permettre le développement d'une citoyenneté active dans des sociétés démocratiques.

L'éducation a la citoyenneté recouvre l'éducation aux droits de l'Homme, l'éducation civique, l'éducation à la paix et à l'interculturel : autant de thèmes et d'activités auxquels sont confrontés quotidiennement tous les enseignants et personnels d'éducation en Europe et leurs organisations syndicales regroupées dans le CSEE et l'IE.

Sur le terrain, dans les écoles, régionalement et nationalement les enseignants agissent pour faire vivre les valeurs fondamentales, universelles, auxquelles il sont attachés et pour conforter et développer la démocratie.

Cependant, ils ne le disent pas et ne le montrent pas assez ! Il est indispensable que cette année 2005 soit mise à profit par les organisations syndicales d'enseignants et de personnels d'éducation pour valoriser ce qui est fait et ce qui est efficace pour lutter contre les discriminations et pour vivre ensemble.

A dater de cette conférence de Sofia, le Conseil de l'Europe mettra à disposition une mallette EDC pour les professionnels de l'éducation et le réseau d'échange sera enrichi.

Les OING du Conseil de l'Europe - dont nos organisations syndicales qui viennent d'obtenir le statut participatif - doivent continuer à faire la démonstration qu'elles sont des acteurs du développement et du progrès de nos sociétés.

(*) Le Conseil de l'Europe regroupe 48 pays d'Europe.

Nouvelles publications

- OCDE:

[Learning for Tomorrow's World: First results from PISA 2003](#)
(Seulement en anglais)

- Eurydice:

[L'évaluation des établissements scolaires sous la loupe](#)